

MARIE-ANTOINETTE

INTIME

par

Nesta Webster

Éditions Saint-Remi

– 2008 –

PRÉFACE DE L'ÉDITEUR

UNE FEMME, non point n'importe qui, vole au secours d'une autre femme calomniée, qui n'est pas non plus n'importe qui, et nous avons un grand livre¹, une plaidoirie splendide, une réhabilitation qui fera honte aux accusateurs, les laissant sans autre défense à présent que les deux arguments diaboliques qu'alimentent la toute puissance de l'or de Mammon et son instrument désaxé : la presse de propagande judéo-maçonnique. Nous avons d'une part Nesta Webster qui se sentirait en quelque manière honteuse si elle ne mettait son talent, sa renommée, ses vastes connaissances, sa science de l'ennemi au service de la royale victime assassinée et toujours vouée à la persécution ; nous avons d'une part Nesta Webster, un grand historien qu'invitaient naguère les gouvernements pour donner des conférences publiques devant un parterre d'officiers, d'autre part la reine de France, Marie-Antoinette, plus française sans aucun doute que bien des grandes dames du royaume et qui interdira qu'on « fit couler le sang du pays pour la délivrer » ; on le verra. La manœuvre de la Secte est la même depuis toujours : lancer des calomnies pour préparer des crimes de plus en plus monstrueux et installer enfin la tyrannie d'essence orientale (moyen-orientale, si l'on veut) : la démocratie.

¹ (NDE) : Je devrais dire plutôt trois livres. N. Webster a écrit en effet un ouvrage sur Louis XVI et Marie-Antoinette et un second sur Marie Antoinette, intitulé en anglais *Marie-Antoinette in time* (Marie-Antoinette en son temps) d'où le calembour discutable : *in time* est devenu *intime*, je ne veux point m'y opposer. J'ai lu les deux originaux mais je ne sache pas qu'ils aient été traduits dans notre langue ; on eût mieux vu ainsi l'étendue du complot jusque dans l'Église (Gallicanisme, Jansénisme, Protestantismes) et mieux aperçu comment le programme (*Protocols*) des Sages de Sion commençait son application : détruire l'Europe en ruinant la monarchie, le catholicisme et toutes les traditions qui soutiennent les âmes et forment rempart contre la Secte du Démon.

— « Tout péché d'injustice, enseigne saint Thomas — la calomnie, le vol, la rapine — , est un péché contre la *vertu de justice* qui implique une lésion du droit d'autrui, ou un empiètement sur ce que sa volonté raisonnable doit naturellement vouloir, en telle sorte qu'il en résulte naturellement une opposition qui l'irrite et l'afflige, est de soi, ou par son objet un péché mortel » (*Summa*, XI, 227, 228, II-II, 59-4). Nous ne rappelons pas ces leçons en n'importe quel temps, mais en un temps singulier, le nôtre, où les occupants du Vatican forgent incessamment des calomnies contre l'Église *de toujours*. Savent-ils ce qu'ils font ? On se pose la question tellement semblable iniquité demeure mystérieuse. La source de cette stratégie de guerre est facile à déceler.

La calomnie contre Marie-Antoinette fut montée sur trois mensonges où je m'arrête un moment : les folles dépenses de la jeune reine, le complot qu'elle aurait monté contre son pays (je dis bien *son* pays, car la loi naturelle autant que divine prescrit que l'épouse prend la nationalité de l'époux), enfin l'adultère.

PREMIER CHEF D'ACCUSATION.

Pour instruire la première accusation, le Tribunal révolutionnaire soi-même ne trouva rien à produire qui ne soit nécessaire au rôle immédiatement politique ou moral lié à la royauté et à la représentation de la première nation de l'Europe d'alors : la France. J'ajoute comme une note triste et moqueuse que si le trop-fameux suffrage universel place des imposteurs au pouvoir et dans les Assemblées aujourd'hui, le budget alloué à nos représentants est infiniment plus exorbitant que celui que ne réclamait même pas la monarchie chrétienne ; la bourse des Français ne peut l'ignorer. Quant aux distractions un peu folles, bals et coquetteries de la Reine, Nesta Webster a tout à fait raison de montrer qu'elles ne durèrent que tant que dura la stérilité, si j'ose dire, de son royal époux. On en connaît la cause, en quelque sorte familiale : la Reine s'impatientait de ne pouvoir mettre au monde aucun Dauphin. L'historienne démontre, factures en main, qu'il n'y avait pas jusqu'à sa couturière qui ne la volât. On

dira encore : et Trianon ? Mais n'est-ce point grâce aux libéralités de cette Reine que Trianon est entré dans notre patrimoine, et surtout dans notre légende ? Mieux encore, poursuit-elle, Trianon et les sept fermettes du parc de Trianon furent une entreprise charitable de Marie-Antoinette qui hébergea, aida, secourut sept pauvres familles françaises, inventant pour lors les premières fermes modèles.

Je laisse enfin au lecteur, comme un objet d'admiration, l'art avec lequel N. Webster expose la machination fameuse qu'on nomme l'Affaire du collier. L'imbécillité et l'aveuglement du cardinal de Rohan — paix à son âme — vaut qu'on s'y arrête. On verra ce que sont les mœurs juives à travers Cagliostro, n'en déplaise à Alexandre Dumas père¹.

SECOND CHEF D'ACCUSATION.

Si l'on excepte la fuite à Varennes-en-Argonne, consentie uniquement par le couple royal pour sauver la royauté en sauvant ses enfants — les « enfants de France » —, il n'y eut jamais que volonté de maintenir le royaume. L'affaire de Valmy, en 1792 est en partie un mensonge, en partie une trahison de la part du duc de Brunswiq inféodé aux loges, qui se retira sans combattre, inaugurant la longue liste des fausses victoires et des fausses défaites qui marqueront ensuite les troupes françaises œuvrant pour répandre au loin le dogme révolutionnaire partout en Europe. Ceux qui complotaient sont les proches de la famille royale, notamment les d'Orléans ; méchantes gens avides d'honneur et de gloire, qui se réjouissaient dans l'ombre que les marches du pouvoir leurs fussent avancées si Louis XVI et Marie-Antoinette restaient sans descendance.

¹ *Joseph Balsamo, histoire d'un médecin.*

TROISIÈME CHEF D'ACCUSATION.

Enfin la fidélité conjugale de cette grande reine se voit jusque sur les traits du visage et dans le maintien des enfants qu'elle eut de Louis XVI ; et le furieux assassin aux ordres, Fouquier-Tinville lui-même, c'est un signe, ne chercha pas un instant à imputer ce crime à Marie-Antoinette. Ce n'est qu'ensuite, vingt ou trente ans plus tard et de nos jours, que furent inventés de toutes pièces les amants de la Reine et ses adultères romanesques. La correspondance du célèbre comte de Fersen est, en quelque sorte, une magnifique défense de la vertu constante de la Reine, par le respect, je dirais honorable et humble, de ses lettres. Enfin l'immense affection que témoigna Madame Royale jusqu'au dernier instant pour l'épouse de son frère — « sa sœur », dit-elle — serait inexplicable si un doute, si l'ombre d'une suspicion avait pénétré l'esprit de Madame Elisabeth. Voilà le dossier. Commentons encore :

J'ai eu l'occasion de dire, en assurant l'édition du premier *opus* de Mme Webster¹ et je le répète dans le corps de celui-ci, que l'historienne anglaise « n'est pas de notre chapelle », sinon, dit-on, à la fin de ses jours (1960) où elle se convertit ; et c'est une façon de donner force et poids à son travail et à son admiration pour une reine catholique. Les petits malins, pourront tout au plus lui reprocher d'être une femme qui se détermine aux côtés d'une autre femme maltraitée, plaide son dossier et la soutient devant le tribunal de l'histoire. Mais là n'est pas l'essentiel : l'essentiel est que, sans le savoir, par bon sens naturel, Nesta Webster retrouve les leçons de saint Thomas sur la vertu de Justice et les péchés qui la violent. Je traduis :

— « L'accusation — d'adultère, par exemple —, est-il écrit dans la *Somme*, est un acte juridique qui engage devant le tribunal la responsabilité de celui qui accuse... Celui-ci est obligé de faire la preuve de son accusation... (faute de quoi) il devra subir une

¹ *La révolution mondiale, complot contre la civilisation*, ESR.

peine... L'accusation devient injuste, quand la pure malice fait imputer à quelqu'un des crimes qui sont faux... L'accusateur qui, dans le dessein de nuire à quelqu'un, l'accuse injustement et demeure en défaut quant à la preuve, est tenu à subir la peine du talion¹ ». Ajoutons encore ceci qui me paraît important : que la calomnie n'est pas seulement — comme le meurtre, le vol, la rapine — un crime contre la vertu de Justice ; mais en outre, comme la calomnie au sens strict est un mensonge, elle est plus encore un crime contre la Vérité. Saint Thomas nous enseigne cette grande chose : — « Tout mensonge est un péché, parce que tout mensonge est chose *contre nature*... parce que c'est une signification de ce qui est dans l'esprit qui n'a rien dans l'esprit qui lui corresponde ». Passage puissant qui rappelle les paroles du Divin Maître accusant les pharisiens, enfants du Démon, père du mensonge « qui ne dit rien de vrai parce qu'il n'a pas la vérité en lui ». Enfin, sur ce même sujet de la calomnie, il faut tenir fermement cette évidence que j'ajoute et qui introduira les derniers mots de cette préface :

Le lieu d'être, le moteur, si je puis dire, des calomnies, contre le couple royal (Nesta Webster l'aperçoit assez clairement) est la *simulation* et l'*hypocrisie* des agitateurs, des révolutionnaires actifs ou passifs qu'on a aujourd'hui autour de nous ; agents de l'or juif et de la presse juive : c'est la simulation et l'hypocrisie, la « tartufferie », disait Molière. Toute idée démocratique — le suffrage universel, je le faisais remarquer plus haut, — est prétention vaine et nulle à promettre le bonheur et la sécurité des peuples, prétention qui cache ou masque la tyrannie que l'on compte exercer en effet. Nous vivons, tant bien que mal, asservis sous une tyrannie qui, pour occulte encore qu'elle soit, n'en est pas moins réelle. Nesta Webster le démontre remarquablement en composant son livre.

Il résulte de cette analyse de la révolution mondiale deux *droits légitimes et évidents* et tels que les rappelait le Docteur angélique ; à

¹ (NDE) : *Summa*...XI, 445-449 ; II-II, 68, 2, 3, & 452 ; II-II, 68. — (les parenthèses sont de ma main)

savoir le droit de *résistance* et la *légitime défense*. Ces droits qui se manifestent tout naturellement dans l'âme du père de famille qui — un voleur ou un assassin ayant pénétré chez lui — à le devoir, de droit naturel et légitime, de protéger ses enfants, sa femme et ses biens contre l'agresseur ; et ce n'est point par les moyens légaux du suffrage universel que la tyrannie sera contrée ni surtout renversée, mais par une conversion de nos âmes qui leur donne force de résistance, discernement et courage.

Nesta Webster consacre d'abondants passages aux *Illuminati* qu'étaient d'Adam Weishaupt et Cagliostro¹ qui en vinrent à dominer puis à fasciner l'imbécile cardinal de Rohan dans l'Affaire du Collier. La Secte n'a plus guère de secrets pour elle, sinon la signification théologique du « *mystère d'iniquité* » (quoi qu'elle intitule ainsi un chapitre de ce livre) qui lui échappe pour des raisons de culture. Les forces occultes, tenues en lisière par la papauté et les monarchies catholiques, ont pénétré en force avec et grâce à la Réforme ; les Juifs, dès Luther, dès son pacte avec le Diable², eurent audience en France, en Europe presque entière. En imposteurs qu'ils sont, ils élargirent leur règne en cent cinquante ans en y infusant la franc-maçonnerie — leur œuvre ; et les voilà chez nous chez eux. Il leur fallait abattre d'abord les trônes pour pouvoir s'attaquer aux autels, puis à Rome. Le programme des *Protocols* est à présent presque bouclé ; et personne ne bouge. Seul le Ciel nous délivrera lorsque nous aurons expié toutes nos lâchetés qui s'accumulent. Mais ceci est une autre histoire.

André SAUGERA

¹ (NDE) : La référence est donnée dans le corps de l'ouvrage.

² (V. notre opuscule : *La conférence entrée Luther avec le diable.*).

PROLOGUE

LA BOUGIE QUI S'ÉTEINT

QUICONQUE SE TIENT sur la Grande Place d'Armes, vaste et aride comme un camp indien et regarde la façade d'un rouge effacé du Château de Versailles, a le sentiment de contempler une chose morte, une chose qui, une fois, a respiré librement, a palpité d'une vie forte et gaie, mais qui, à quelque moment lointain, a reçu un coup mortel qui lui a fermé les yeux à jamais. Les grands jours du Roi Soleil, l'apparat des carrosses étincelants, allant et venant dans la Cour des Ministres, les brillants uniformes de la Garde Royale, massée dans la Cour de Marbre quand le Roi s'en allait à la chasse, les chevaux à la robe luisante et magnifiquement harnachés, piaffant sur les larges pavés, tout cela a disparu comme un rêve. Seule demeure l'ombre du décor, fantôme de ce qui fut un jour le centre de la civilisation du monde.

Parmi les nombreuses scènes qui s'y sont déroulées, une revient plus vivement à l'esprit. C'est pendant un bel après-midi de mai, le dixième jour du mois, en l'année 1774. Une grande foule s'est rassemblée dans la vaste cour, ainsi qu'il pourrait en être aujourd'hui, foule aux regards anxieux qui attend et s'interroge ; gardes, carrosses, cavaliers à cheval, eux aussi attendent. Tous les yeux sont fixés sur une fenêtre, où par un étrange contraste avec cette brillante lumière de printemps, une bougie montre sa faible lueur. Derrière le vacillement de la flamme, une vie vacille toute proche de sa fin. Le Roi, autrefois le *Bien-Aimé*, ne présentant plus maintenant qu'une effrayante image de corruption, symbole du mal qui l'envahit dans ses vieux jours, le Roi est étendu, mourant de la petite vérole. Il a reçu les derniers sacrements, sa bouche a prononcé les derniers mots d'amer repentir ; ses trois filles non mariées sont assises à son

chevet, attendant sa fin ; quand il laissera échapper son dernier soupir, la bougie sera éteinte, en signal pour la foule qui surveille de l'extérieur.

A trois heures dix, la bougie s'éteint. Le Roi est mort.

Alors, au silence tendu qui a régné jusqu'alors dans le Château entier, succède un bruit de tonnerre, causé par le piétinement des courtisans courant pour aller saluer le nouveau Roi, *Louis XVI de France*. Et en l'entendant, deux jeunes gens, encore presque des enfants, se jettent à genoux, les yeux pleins de larmes et s'écrient : « Mon Dieu, guidez-nous, protégez-nous, nous régnons trop jeunes¹ ! »

1 Madame Campan-Ségur : « Au Couchant de la Monarchie ».

CHAPITRE I

UNE MAISON DIVISÉE CONTRE ELLE-MÊME

Ceux qui croient à l'influence des astres sur les destinées humaines reconnaîtront facilement que le couple royal, sur qui venait de tomber le fardeau de la monarchie, était né sous une mauvaise étoile. De sombres augures l'avaient accompagné dès sa naissance.

Louis XVI, auparavant duc de Berry, troisième fils du dauphin Louis et de Marie-Josèphe de Saxe, et petit-fils de Louis XV, naquit le 23 août 1754. Le messager qui porta la nouvelle de l'événement à la Cour, alors à Marly, fut jeté au bas de son cheval et tué sur le coup. — La naissance de Marie-Antoinette, une des plus jeunes filles de l'impératrice Marie-Thérèse d'Autriche, eut lieu le 2 novembre 1755, jour même du grand tremblement de terre de Lisbonne. — Au moment précis où la jeune archiduchesse faisait son entrée dans la Cour de Marbre du Château de Versailles, un violent coup de tonnerre retentit dans l'air. — Au cours des réjouissances organisées à Paris le 30 mai 1770, en l'honneur de son mariage avec le dauphin — le 16 de ce mois — un effroyable désastre se produisit à l'endroit même où, 23 ans plus tard, ils devaient rencontrer leur tragique destin. Un feu d'artifice mal dirigé de la Place Louis XV — qui devint plus tard Place de la Révolution — mit le feu à une pile de bois. Au même moment, les foules convergeant à l'entrée de la rue Royale, entrèrent en collision, et les pompiers, les repoussant rudement pour atteindre le bois en flamme avec leurs machines et leurs chevaux, créèrent un terrible désordre dans lequel il n'y eut pas moins de cent trente-deux personnes écrasées et cinq à six fois autant de blessées. La dauphine qui avait été conduite au dehors pour voir les illuminations, retourna à Versailles, en larmes, le cœur déchiré par les cris des mourants.

Fut-ce quelque pressentiment du désastre à venir qui inspira aux jeunes souverains ce cri déchirant en ce dixième jour de mai, quatre ans plus tard : qu'ils étaient trop jeunes pour régner ? On raconte qu'après avoir tout d'abord imploré le Ciel de le guider, le Roi se jeta dans les bras de sa femme et la pressant contre son coeur, s'écria : — « Quel fardeau ! Mais vous m'aidez à le porter », et couvrant ses yeux de la main il répéta : — « Quel fardeau !... A mon âge ! Et ils ne m'ont rien appris¹ ! ».

Le 11 mai 1774, lendemain de la mort de Louis XV, Stormont, ambassadeur de sa Majesté britannique, écrivait de son côté :

— « Ils (la famille Royale) sont dans la douleur la plus indescriptible, et plus que tout autre le Roi et la Reine qui ont toujours exprimé la plus grande anxiété pour la guérison de leur grand-père, et une extrême appréhension du fardeau que sa mort jetterait sur leurs épaules et que leur jeunesse et leur inexpérience les mettent si peu à même de porter. Une des paroles du dauphin, exprimant le mieux sa pensée, était : Il me semble que l'Univers va tomber sur moi ! »

Au loin, à Vienne, Marie-Thérèse partageait le même pressentiment. La nouvelle de la mort de Louis XV la remplit d'appréhension : — « Je regrette beaucoup, écrivait-elle à son fils l'Archiduc Ferdinand, que le Roi et la Reine soient tellement novices ; six ans plus tard aurait mieux valu pour eux. Je crains que ce ne soit la fin de la paix et du bonheur de votre sœur² ».

Louis XVI était loin d'être un ignorant. Son éducation générale — poursuivie d'abord sous l'égide sévère de son père — n'avait pas été négligée. Il avait reçu très jeune de bonnes bases en latin et il parlait l'allemand, l'anglais et l'italien presque aussi couramment que le français, de plus il avait une vaste connaissance de l'histoire et de la géographie. Surtout, il était doué d'un solide bon sens. Mais personne ne lui avait appris à

1 Comte de Provence, *Réflexions historiques sur M. A.* p. 251.

2 Lettre du 19 mai 1774 — Maxime de La Rocheterie L. XCVI.

vaincre sa timidité et à savoir s'imposer et il faisait allusion à cette absence totale de l'enseignement dans l'art de régner quand il s'écriait : — « ils ne m'ont rien appris ! » Et si dans cette crise suprême il se tourna vers la jeune Reine pour lui demander son aide, n'était-ce point parce qu'il reconnaissait en elle une compréhension supérieure et une habileté dignes d'un trône ? Car si Louis n'avait pas appris à être Roi, Marie-Antoinette savait fort bien comment être Reine. Tout l'enseignement reçu entre les mains de sa mère, avait été mené dans ce seul but — qu'un jour elle deviendrait Reine de France. Pour cela elle avait été exercée, entraînée et préparée par l'infatigable Marie-Thérèse, jusqu'au jour où elle avait posé le pied sur le sol de France, parfait résultat des incessants soins maternels. Malheureusement il n'en était pas de même de son instruction générale : elle parlait délicieusement l'italien et couramment le français, mais n'apprit jamais à le parler parfaitement ou à le prononcer sans un léger accent allemand.

Comme tous ses frères et sœurs elle avait horreur de la lecture, tandis que son écriture au moment de son mariage offrait de grandes ressemblances avec un simple gribouillage. Jusqu'à la fin de sa vie, elle ne fut jamais capable d'écrire le français parfaitement ; en cette matière, Marie-Thérèse ne différait pas beaucoup de sa fille, bien qu'elle ait l'habitude de correspondre dans cette langue, avec son ambassadeur. L'orthographe était à cette époque un art peu répandu, même dans les sphères les plus cultivées de la société ; celle de Voltaire ne fut pas au-dessus de tout reproche.

En dépit de ces imperfections, Marie-Antoinette se conduisit durant les premières années de son mariage avec une remarquable sagacité. Charmante et gracieuse, elle sut se comporter à la Cour de Versailles, aussi bien en archiduchesse d'Autriche, qu'en dauphine de France. Était-elle vraiment belle ? Sur ce point l'opinion des contemporains diffère, mais la plume et le pinceau sont d'accord pour nous la décrire : une grande et svelte jeune fille, la tête splendidement posée sur des épaules de forme

parfaite, des bras et des mains exquis, un visage d'un ovale assez long, de tendres yeux bleus ombragés de cils plus foncés que ses cheveux, un front noble, peut-être trop élevé, un nez délicatement aquilin presque trop finement ciselé, une petite bouche aux lèvres pleines et rouges, la lèvre inférieure étant assez forte, à la manière des Habsbourg, un teint de lys et de roses, assez éclatant pour remplir Madame Vigée-Lebrun de désespoir, dans l'impossibilité où elle était de le rendre sur la toile. Mais et par dessus tout, c'est à propos de ses cheveux que les contemporains deviennent lyriques ; ces abondants cheveux blonds, décrits par les uns d'un blond cendré et par les autres d'un or plus pur que l'or s'écoulant du creuset, et qui donna son nom à une teinte nouvelle qui fit fureur à Paris. Aujourd'hui encore, dans cette ville étrange, où les souvenirs du passé se confrontent à chaque coin de rue, les grandes couturières déroulent devant vous une soie d'une exquise nuance dorée avec ces mots : — « Cheveux de la Reine, madame¹ ! »

Il ne serait pas du sujet de ce livre de relater l'histoire de Marie-Antoinette depuis son commencement, ce qui a été fait maintes fois et n'a nul besoin d'être répété. Le but ici est d'étudier le caractère de la Reine, de découvrir son influence sur le Roi et les événements de son temps, afin de se rendre compte qu'elle était loin de posséder cette personnalité détestable que lui attribuent les écrivains partisans. L'on verra que panégyristes et libellistes montrent la même tendance à la doter d'un caractère immuable tout au long de sa vie ; en réalité, elle passa par cinq phases successives assez dissemblables pour qu'il soit difficile de la reconnaître pour la même femme au cours de chacune d'elles.

La première de ces phases couvre la période s'étendant de 1770, date de son mariage, à 1775, un an après l'accession de Louis XVI au trône. Nous connaissons ces cinq années dans leurs

1 Vieil-Castel, page 80.

détails le plus minutieux par les lettres de la dauphine à sa mère et par la correspondance secrète échangée entre le comte de Mercy-Argenteau, Marie-Thérèse, l'empereur Joseph II et le prince de Kaunitz. Les rapports confidentiels envoyés par Mercy à l'Impératrice demeurèrent si secrets que Marie-Antoinette ne soupçonna jamais leur existence, car Marie-Thérèse, afin de dissimuler la source réelle de ses informations, avait toujours soin de prétendre qu'elle les avait lues dans les gazettes ou qu'un petit oiseau les lui avait confiées. — « *Ce vieux renard*¹ », comme Madame Elisabeth appela plus tard l'ambassadeur, montre peu d'indulgence pour Marie-Antoinette, toute sa loyauté et son dévouement vont à son impériale maîtresse, et il répète sans rougir les confidences que lui fait la dauphine sur la promesse qu'il les gardera pour lui. Nous avons ainsi un récit parfaitement sincère et non déguisé de tout ce qui se passe ; un récit qui n'a pas été fait dans un but publicitaire et qui contient donc des détails plus intimes *qu'aucun autre concernant des reines, dans l'histoire.*

Pendant toute cette période Marie-Antoinette est une enfant bonne et joyeuse, disant ses prières tous les matins et allant quotidiennement à la messe, faisant d'aimables visites aux trois vieilles tantes de son mari et tous les trois ou quatre jours, s'asseyant craintive et tremblante pour écrire des lettres soumises à sa mère qu'elle adore, mais dont elle est mortellement effrayée. Car n'y-a-t-il pas dans presque toutes les lettres de Marie-Thérèse, quelque reproche ou conseil fondé sur les rapports secrets de Mercy à propos de sa conduite ? Et sur quoi reposent ces griefs ?

— Qu'elle ne prend pas assez soin de son extérieur, qu'elle ne devrait pas se serrer dans ce corset de fer connu sous le nom de *corps de baleine*, tant et si bien qu'après une longue correspondance, elle se soumet à l'injonction. Une autre fois, l'ambassadeur a mis dans son rapport qu'elle n'est pas assez allemande ; elle n'a pas été aussi aimable qu'il l'aurait fallu, avec des Allemands en visite à la

1 Marie-Thérèse et Mercy, I, 159.

Cour. — « *Ne soyez pas honteuse d'être allemande jusqu'aux gaucheries, lui écrit sa mère, il faut les excuser par bonté et ne souffrir qu'on ose s'en moquer*¹ », etc. Ensuite, elle doit montrer plus d'affection à Louis XV — « Le Roi, le meilleur des pères » — et à ce sujet revient perpétuellement la question de la favorite. — « *C'est pitoyable, écrivait Marie-Antoinette à son arrivée en France, de voir la faiblesse qu'il (le Roi) a pour Mme du Barry, qui est la plus stupide et la plus impertinente créature inimaginable*² ». La dauphine doit dissimuler ses sentiments sur ce point et se montrer gracieuse envers la dame, dont la mission, ainsi qu'elle en a été informée, est de plaire au Roi et de l'amuser. A quoi l'enfant avait naïvement répondu : — « *En ce cas, je veux être sa rivale*³ ».

Le plus grand reproche adressé à la dauphine et qui apparaîtra incessamment dans toute cette correspondance, est sa tendance à la dissipation, ou simplement amour du plaisir et peu d'inclination à fixer son attention sur d'autres sujets. Or, la « dissipation » de Marie-Antoinette consiste principalement en son aversion à étudier avec l'abbé de Vermond, qui avait été envoyé à Vienne en 1769 pour terminer son éducation en français et qui est revenu avec elle à la Cour de France. Ensuite, elle est portée à montrer de l'impatience envers les remontrances de la comtesse de Noailles, que son absence complète de caractère jointe à un culte exagéré des conventions ont conduit Marie-Antoinette à surnommer en riant « Madame l'Etiquette »⁴.

Mais il n'est guère surprenant que la dauphine donne quelquefois libre cours à son entrain. Dans l'emploi du temps

¹ *Marie-Thérèse et Mercy*, I, 17.

² Soulavie. Vol. II. Chapitre V, page 54.

³ Madame Campan, page 71.

⁴ Lettre à l'impératrice. *Marie-Thérèse et Mercy*, pages I. 151-19, 50, 36, 46, 171, 94, etc...

qu'elle envoie à sa mère, de sa vie quotidienne, il y a bien peu de gaieté.



MARIE-ANTOINETTE ENFANT
à Vienne par Liotard
(Genève, Musée d'art et d'histoire)

Les visites de cérémonies, le rite de la toilette dont elle n'ose pas secouer le joug, lui prennent de longues et fatigantes heures. Mais elle essaye de s'occuper utilement. — « Après le déjeuner, dit-elle, je lis, j'écris ou je travaille, car je fais une veste pour le Roi qui n'avance guère, mais j'espère qu'avec les grâces de Dieu, elle sera finie dans quelques années¹ ».

Le soir, après dîner, tandis que l'on attend le Roi, elle se pelotonne sur un sofa pour sommeiller et ne va se coucher que vers 11 heures. Presque toutes les formes d'amusement sont interdites à cette enfant de quatorze ans par ordre de Vienne. Mercy se plaint qu'elle aime les chiens et qu'elle en a deux qui sont loin d'être propres dans leurs habitudes, et pour peu que le nombre en soit augmenté, cet amusement, très innocent d'ailleurs, ne serait pas tout à fait sans inconvénients. — « *Ensuite, en vertu de la passion qu'elle a pour les enfants, elle adore gambader avec eux. Et je sens bien que cette sorte d'amusement est capable de la dissiper pendant le temps de ses lectures avec l'abbé de Vermond* ». Malheureusement, et c'est toujours Mercy qui parle, sa première femme de chambre en a deux, c'est-à-dire un garçon de six à sept ans et une fille de douze, — « *l'un et l'autre très bruyants, malpropres et remplis d'inconvénients, qui lui gâchent ses toilettes, déchirent et abîment les meubles et mettent le désordre dans ses appartements* ».

Mais la grande pomme de discorde est son amour de l'équitation auquel Mercy et Marie-Thérèse opposent tous les deux la curieuse raison que cela lui gâtera la taille et la rendra trop grosse. — « On ne peut se dissimuler, écrit Mercy à l'Impératrice le 16 novembre 1770, les grands inconvénients qui existent à permettre l'exercice du cheval à une princesse si jeune, et il n'y a qu'à cette Cour-ci où une pareille imprudence puisse être autorisée ». Cette lettre amène à Marie-Antoinette une nouvelle semonce de la part de sa mère : — « *Vous avez raison de croire que jamais je ne pourrai l'approuver à quinze ans ; vos tantes que vous citez l'ont fait à trente... vous me dites que le Roi et le dauphin l'approuvent et tout est*

dit pour moi. C'est eux qui ont à ordonner à vous, c'est dans leurs mains que j'ai remis cette gentille Antoinette ; le monter à cheval gâte le teint ; et votre taille à la longue s'en ressentira et paraîtra encore plus ». Pour mettre les choses au pire, il apparaît que la dauphine monte en homme¹.

Cependant, l'Impératrice ne trouvant pas suffisante l'approbation du Roi et du dauphin, continue ses remontrances, en partie apaisée toutefois par la concession que lui fit le dauphin en substituant un âne au cheval. Recherche fut donc faite de pacifiques baudets absolument garantis incapables de se débarrasser lestement de leurs cavaliers, mais l'expérience fut désastreuse et la dauphine prit une bûche magistrale. Et c'est à cette occasion fameuse, que la dauphine assise dans l'herbe et riant aux larmes refusait qu'on l'aidât à se remettre sur ses pieds : — « *Laissez-moi à terre, criait-elle, il faut attendre Madame de Noailles, elle vous fera voir comment il convient de relever une dauphine qui est tombée d'un âne² !* »

Cette forme d'amusement perdit bientôt son attrait, et Marie-Antoinette encouragée par ses tantes, eut recours à un subterfuge. Chevauchant son baudet jusque dans la forêt elle y trouvait un cheval, sautait en selle et laissait derrière elle son plus humble coursier. En fait, elle ne fut pas longue à suivre les chasses à cheval, quoique par un reste d'obéissance et pour ne pas s'attirer

¹ (NDE) : On sait que, jusqu'à une date récente, il n'était pas seyant qu'une dame et surtout une jeune fille montât à cheval « en croupe » ; c'était sa constitution (physiologie naturelle) qui l'ordonnait ainsi. Des selles existaient pour monter « en amazone » et les selliers savaient en assembler qui étaient très-bien agencées et confortables à souhait, avec un pommeau latéral ; permettant aussi bien le trot que le galop. Même le cheval distinguait ainsi le cavalier de la cavalière selon la selle dont on l'équipait et adaptait ses mouvements à sa constitution.

² Funck-Brentano, *L'affaire du Collier*, page 38.

* Funck-Brentano est un très-fidèle historien qu'on étudiait de mon temps et qui ne nous a jamais induit en erreur. C'est dire ! Donc il est aujourd'hui totalement oublié.

les remontrances de Vienne, elle ne le fit habituellement que de loin.

Aucune forme d'exercice, même la marche, n'était apparemment condamnée comme donnant de l'embonpoint. — « *Sa santé, écrit Mercy le 20 octobre 1770, est parfaite et elle prend un peu d'embonpoint, cela est attribué à l'exercice continu qu'elle fait, soit en se promenant à pied ou en montant sur des ânes* ». Le pointilleux ambassadeur se plaint plus loin de son habitude de descendre les marches de l'escalier de marbre sans l'assistance de personne, et de courir les rues de Versailles « pas en grande toilette¹ » : — « *Elle était à peine arrivée à Versailles, écrit Soulavie avec désapprobation, qu'elle commença à s'affranchir de tout ce qu'il y avait de gênant. Elle allait à pied, éloignant son écuyer, accompagnée d'une ou deux dames de sa cour ; elle invitait ses beaux-frères et ses belles-sœurs à dîner, à souper et allait manger chez eux sans conséquence*² ». »

Elle comprit, cependant, parfaitement son rôle de dauphine. A quinze ans déjà, écrit Madame Campan, quand elle se rendait à la chapelle en passant par la longue Galerie des Glaces, avec la Cour rangée des deux côtés, elle voyait du premier coup d'œil ceux qu'il fallait saluer avec un respect dû à leur rang, d'autres, pour qui une inclinaison de tête était seulement nécessaire, et enfin ceux auxquels sa bonté naturelle lui faisait accorder son plus charmant sourire, parce qu'ils n'avaient pas droit à de plus grands honneurs.

On ne compte plus les anecdotes relatant les traits de bonté de la dauphine, au cours de cette période. — « *Son cœur, écrit Madame Campan, était toujours disposé à la compassion* », et elle raconte comment on la trouva un jour au côté d'un vieux serviteur, qui avait été blessé à la main en transportant un meuble très lourd dans son appartement, lavant la blessure dans une cuvette remplie d'eau avec son mouchoir qu'elle avait déchiré dans ce but. Un

¹ *Marie-Thérèse et Mercy*, I, page 67.

² Soulavie, II, page 51.

autre jour, elle se précipita au secours d'un paysan âgé qui avait été heurté par le cerf pendant une chasse à courre dans la forêt de Fontainebleau, et le conduisit chez lui avec toute sa famille, dans son propre carrosse. Et encore, ce jour où un de ses postillons étant tombé de son siège, fut piétiné par les chevaux, elle resta auprès de lui pendant plus d'une heure, le surveillant et soignant ses blessures en attendant l'arrivée du médecin¹.

Ces sortes d'incidents la firent adorer du public ; un des plus infâmes libelles publié plus tard contre elle, admit qu'à cette époque, « *elle était l'idole du peuple* ». Quand, le 8 juin 1773, elle fit son entrée officielle dans la ville de Paris — cérémonie que les jalousies de Cour avaient fait longtemps remettre — l'enthousiasme populaire était indescriptible. Passant sous les arcs de triomphe, sur les fleurs jetées à ses pieds, elle avait un sourire pour chacun — ce radieux sourire qui lui gagnait tous les cœurs. Sur son ordre l'étiquette avait été abolie, la foule autorisée à se grouper autour d'elle, battait des mains, agitait des mouchoirs et jetait des chapeaux en l'air dans un délire d'amour. Aux Tuileries, un immense concours de peuple remplissait les jardins et le Palais et les femmes des Halles avaient été reçues à dîner dans la salle des concerts. La dauphine apparut au balcon et regardant ces vagues mouvantes de personnes, elle s'écria presque avec terreur : — « *Mon Dieu, quelle foule de peuple !* » Ce à quoi, le duc de Brissac s'inclinant galamment, répliqua : — « *Madame, n'en déplaise à Monsieur le dauphin, ce sont 200.000 amoureux de votre personne².* »

Le dauphin, tiré de son habituelle timidité par ce vibrant accueil, ne ressentait nulle jalousie ; circulant parmi le peuple avec la jeune femme à son bras, il savait que tous ces honneurs étaient pour elle, et de tous côtés les voix s'élevaient dans le même concert : « *Comme elle est jolie et combien charmante !* » Et la dauphine luttant pour ravalier ses larmes répétait : « *Oh le bon peuple !* ».

¹ La Rocheterie, *Vie de Marie-Antoinette*, p. 127 et 131.

² La Rocheterie, I, page 133.

Et plus tard après la mort du Roi, quand la Cour quittant Choisy se rendit au château de la Muette, dans le Bois de Boulogne, où elle passa quelques jours : depuis le matin jusqu'au soir, une foule enthousiaste cernait les palissades ; les cris de — « *Vive le Roi* », se faisaient entendre dès 6 heures du matin. Les grilles du Bois de Boulogne, ordinairement closes, furent ouvertes sur l'ordre de Louis XVI, et la famille royale se promena tous les jours à pied ou à cheval, entourée, dit le comte de Creutz, « *par tout le peuple de Paris* ». Un jour la Reine, « *belle comme le jour et remplie de grâce* », arrivant à cheval, vit le Roi qui venait à pied d'une autre direction, seul au milieu de la foule ; elle sauta à terre, tandis que le Roi se hâtait au devant d'elle et il la baisa au front. Les battements de mains qui saluèrent cette action l'enhardirent à lui donner « *deux bons baisers* » parmi les applaudissements redoublés¹.

Marie-Antoinette ayant surmonté cette première terreur qui l'avait saisie en se trouvant reine si jeune, sentit tout son courage lui revenir à ces acclamations, et Marie-Thérèse qui avait craint de voir se terminer les jours heureux de sa fille, écrivit alors avec espoir, le 30 mai : — « *la perspective est grande et belle... Je me flatte de voir le règne de Louis Auguste, heureux et glorieux*² ».

Mais Marie-Antoinette était aussi effrayée par cette tendance du peuple aux émotions passagères. — « *Il est bien vrai, écrit-elle à sa mère, que les éloges et l'admiration pour le Roi ont retenti partout. Il le mérite bien par la droiture de son âme et l'envie qu'il a de bien faire ; mais je suis inquiète de cet enthousiasme français pour la suite. Le peu que j'entends des affaires me fait voir qu'il y en a de fort difficiles et embarrassantes. On convient que le feu Roi a laissé les choses en très mauvais état ; les esprits sont divisés, et il sera impossible de contenter tout le monde dans un pays où la vivacité voudrait que tout fût fait dans un moment* ».

¹ Stryenski, « *Le dix-huitième siècle* » page 233.

² *Marie-Thérèse et Mercy*, II, page 155.

Au théâtre, un jour, spectateurs et acteurs éclatèrent ensemble en applaudissements ; au Salon, à la Foire de Sainte-Ovide, partout où ils se montraient ensemble au public, les mêmes ovations les attendaient. Ce n'était pas seulement sa beauté qui charmait les foules, mais la bonté de son cœur qui la faisait déjà regarder comme une bienfaitrice. Ainsi, quand en décembre 1770 le prix du pain diminua sensiblement, tous, dans les rues et les marchés répétaient bruyamment que — « *c'était sûrement Madame la dauphine qui avait demandé et obtenu cette diminution en faveur du pauvre peuple*¹ ». »

Un jour que la dauphine se promenait avec son mari dans le parc de Versailles, elle remarqua un petit garçon portant quelque chose dans un bol, et le questionnant, découvrit qu'il était le fils d'un laboureur apportant la soupe à sa famille : — « *Goûtons-la* », dit-elle, et l'ayant fait, elle la trouva pauvre et claire. Elle se tourna vers le dauphin avec ces mots : — « *Ce n'est pas appétissant, cependant il est des êtres humains comme nous-mêmes, Monsieur, qui s'en nourrissent* ». Alors, prenant quatre louis d'or dans sa bourse, elle les donna à l'enfant et le suivit jusqu'à la porte de la chaumière de ses parents afin d'être témoin de la joie que son cadeau avait apporté à ces pauvres gens, qui se jetèrent à ses pieds en versant des larmes de gratitude² ». »

Il n'était pas difficile de réveiller la sympathie du dauphin pour les souffrances du peuple, car elles étaient toujours présentes à sa mémoire, mais il n'avait pas cette vivacité d'observation de Marie-Antoinette qui lui permettait de voir immédiatement ce qu'il y avait à faire. Mercy raconte qu'un jour de mai 1774, avant la mort de Louis XV, le dauphin entra dans sa chambre en disant qu'il venait d'hériter de deux millions d'écus, par la mort d'un pensionné qui recevait cette somme de sa bourse privée.

¹ *Marie-Thérèse et Mercy*, I, 108.

² Nougaret, *Anecdotes du Règne de Louis XVI*. Part. II, p. 8 et Montjoie, *Histoire de Marie-Antoinette (1797)* I, 66.

— « *Mais vous êtes-vous informé, demanda vivement la dauphine, si le défunt n'a pas laissé une veuve, des enfants ou des parents dans le besoin ?* ».

A ce propos Monsieur le dauphin resta un moment interdit, et il dit ensuite : — « *Pour cela il faut avouer que vous m'avertissez toujours bien à propos* », et il alla sur le champ prendre des informations et les dispositions nécessaires, en attribuant le mérite à sa femme¹.

Dans toute la correspondance de Mercy à cette époque, nous ne trouvons aucune allusion à la Marie-Antoinette de la tradition, aucune accusation d'extravagance, d'un amour excessif de la toilette ou des frivolités et surtout rien qui puisse faire croire à une tendance à flirter, même de la façon la plus anodine. Pendant ces cinq années, nul souffle de scandale ne l'effleure. Le pire reproche que Mercy trouve à lui faire, est qu'elle est trop portée à voir le côté risible des choses et des gens. — « *Son Altesse Royale, par un pur effet de gaieté, écrit-il, et sans mauvaise intention, se livre quelquefois à plaisanter sur le chapitre de ceux auxquels elle aperçoit le ridicule* »².

Sur le sujet de la dépense, elle se montre presque parcimonieuse et n'use pas de la permission donnée par l'Impératrice de tirer des fonds de Mercy : — « *Heureusement, écrit-il encore, elle est très peu éloignée d'incliner à la dépense et aux fantaisies ; le peu d'argent qu'elle fait donner de son propre mouvement est employé aux aumônes bien placées et avec jugement* ». — « *Elle aime de préférence à donner aux pauvres et ne donne pas au hasard* ». — « *En général elle est portée à une plutôt trop stricte économie* ». De telles phrases se présentent à intervalles rapprochés dans la correspondance, de 1770 à 1774. En fait, Mercy est obligé d'admettre que pendant ces quatre ans : — « *Elle n'a fait jusqu'ici aucune faute importante* ». Le 16 novembre 1770 il écrit : — « *Elle acquiert une justesse d'esprit et un coup d'œil tellement au-dessus de son âge, que j'en suis bien souvent dans*

¹ *Marie-Thérèse et Mercy*, II, 142 - Lescure, I, 209.

² *Marie-Thérèse et Mercy*, I, 15, 69, 109, 76, 89, 120, 292, etc...

l'étonnement ». Et ceci quelques mois plus tard : — « *Il n'est point de journées où elle ne donne des preuves de jugement, d'une singulière justesse d'esprit et d'un caractère bon, généreux et compatissant* ». Comme on le voit, cette expression « justesse d'esprit », revient fréquemment. Il loue sa franchise, son amour de la vérité, et par-dessus tout cette bonté de cœur qui lui a gagné l'adoration de tous. Il va même assez loin pour dire en 1773 : — « *Madame la dauphine est douée de façon si heureuse qu'il est moralement impossible qu'elle tombe jamais dans des ennuis de quelque conséquence, soit pour le présent, soit pour l'avenir* ». Et de nouveau et maintes fois, Mercy est transporté d'admiration pour son jugement et son discernement — même à quatorze ans : — « Je vois, dit-il, qu'elle a démêlé le caractère et les qualités des gens qui l'entourent avec une sagacité étonnante pour son âge ». Et encore cette réflexion trois ans plus tard : — « *Elle se conduit réellement avec plus de sagesse, prudence et succès qu'on ne pourrait l'attendre à son âge* ».

Elle avait besoin de toute sa prudence pour frayer son chemin parmi les embûches qui l'entouraient dans ce foyer d'intrigues qu'était la Cour de France en 1770. Le vieux Roi, cherchant à dissiper son ennui perpétuel, se laissait gouverner presque entièrement par la du Barry, et son appréciation, pourtant toute paternelle, des charmes de la dauphine, éveillait la jalousie de la favorite. Ses trois filles non mariées, connues comme « Mesdames », Madame Adélaïde, Madame Victoire et Madame Sophie, qu'il avait gracieusement surnommées « Loque, Coche et Graille » — formaient une société à part. Madame Louise appelée Chiffe, était entrée au couvent des Carmélites de Saint-Denis, Madame Victoire était fort bonne, mais assez stupide, et fort bien disposée envers la dauphine ; Madame Sophie ne comptait pas ; par contre, Madame Adélaïde, l'esprit fort des trois et qui menait ses sœurs par le bout du nez sans avoir beaucoup plus d'intelligence, détestait l'alliance autrichienne de 1756, et tout en encourageant les visites de la dauphine, ne pouvait lui pardonner sa nationalité et le fait qu'elle était maintenant appelée à faire les honneurs à la Cour de France. N'ayant pas auprès d'elle de

femmes plus âgées pour la conseiller — à part la futile comtesse de Noailles — Marie-Antoinette rechercha au début la société de ces trois vieilles filles, ne soupçonnant pas les trappes ouvertes sous ses pas par Madame Adélaïde qui devait devenir plus tard une de ses plus mortelles ennemies. Les lettres de Marie-Thérèse sont remplies d'avertissements sur les dangers qu'il y a à se confier aux tantes, avertissements que la finesse de perception de la dauphine lui permettait d'apprécier et elle se tint sur ses gardes si habilement qu'au bout de trois ans elle avait amené ouvertement « Mesdames » à partager ses vues, tant et si bien que Madame Adélaïde trouva prudent de dissimuler, pour un temps, son animosité sous une apparence d'amabilité extrême.

Les frères du dauphin ajoutaient aux difficultés de la situation. Louis-Stanislas-Xavier, comte de Provence¹, né en 1755, seize jours après Marie-Antoinette, avait une apparence plus élégante et plus digne que le dauphin, bien qu'il devînt vite trop fort pour pouvoir marcher avec aisance ; il semblait en comparaison avec son aîné, l'homme le plus poli du monde. Mais son urbanité toute superficielle, cachait une nature fausse et intrigante. Il fut un temps où il professait une grande amitié pour la dauphine et lui faisait de longues visites dans le but de lui donner des conseils, mais Marie-Antoinette se méfiait instinctivement de lui, et étant incapable de dissimuler ses sentiments, finit par l'ajouter à la liste de ses ennemis.

Le plus jeune frère du dauphin, Charles-Philippe, comte d'Artois², né en 1757, avait un tout autre caractère. Mince, élégant, avec une figure qui aurait été charmante n'était son habitude de garder la bouche ouverte, ce qui lui donnait plutôt une sottise expression, il avait plus qu'aucun de ses frères l'apparence d'un prince tel que les Français se le représentaient. Sans aucune prétention au bel esprit, il montait à cheval, allait à la chasse, dansait et flirtait, le tout avec une grâce aimable.

¹ (NDE) : Le futur Louis XVIII.

² (NDE) : Le futur Charles X.

Le dauphin avait aussi deux sœurs plus jeunes, Madame Clotilde et Madame Elisabeth, âgées respectivement de onze et six ans au moment de son mariage avec Marie-Antoinette. Peu après celui-ci, la famille royale se trouva augmentée par les mariages des Comtes de Provence et d'Artois avec les deux filles de Victor-Amédée III, roi de Sardaigne.

Quand, en mai 1771 Marie-Josèphe de Savoie arriva en France pour son mariage avec le comte de Provence, Louis XV reconnut en public qu'il la trouvait horrible et chacun partagea son opinion. Le comte de Provence lui-même ne fut pas long à la prendre en grippe. Cette absence totale de charmes la remplit d'une jalousie maussade envers Marie-Antoinette, qu'elle eut d'ailleurs grand soin de dissimuler. — « *Madame la Comtesse de Provence, écrit Mercy, a une contenance froide et embarrassée, elle parle peu, sans grâce, et elle n'a rien de ce qui est nécessaire pour plaire à cette nation... Je m'aperçois que Mesdames voudraient inspirer de la jalousie à Madame la dauphine, heureusement le cœur et le caractère de Son Altesse Royale sont trop éloignés de tout sentiments haineux pour s'y prêter facilement*¹ ».

Marie-Thérèse de Savoie, qui épousa le comte d'Artois en décembre 1773, était, si possible, plus maladroite et disgracieuse encore que sa sœur. Petite, mal faite, une grande bouche, des yeux de travers et des traits irréguliers, elle n'avait de remarquable que la longueur extraordinaire de son nez. Moins adroite que sa sœur, la comtesse d'Artois se rendit carrément désagréable à la dauphine qui ne lui montra jamais que bonté et continua à lui en témoigner en dépit de son mauvais caractère.

C'est peu après le mariage du comte d'Artois que nous voyons pour la première fois Marie-Antoinette aller à un bal masqué à l'Opéra, acte que Mercy ne condamne pas car ces bals n'avaient pas le moins du monde mauvaise réputation et étaient fréquentés par la meilleure société ; en outre, y allant avec son mari, ses frères et leurs femmes, rien ne pouvait être plus correct. Ainsi,

¹ *Marie-Thérèse et Mercy.*

Mercy écrit en février 1774 : — « *Les trois princes et princesses sont venus le 30 janvier au bal masqué de l'Opéra ; les mesures avaient été si bien prises qu'ils sont restés longtemps sans être reconnus de personne. Monsieur le dauphin s'y comporta à merveille ; il parcourut le bal, parlant indistinctement à tous ceux qu'is rencontrait sur son passage, et leur tenant un langage fort gai et honnête, où entrait le genre de plaisanterie qu'admettait le lieu. Le public a été enchanté de cette conduite de Monsieur le dauphin ; cela a fait grande sensation dans Paris, et on n'a pas manqué, comme cela arrive toujours en pareil cas, d'attribuer à Madame la dauphine le mieux que l'on remarquait dans la façon de se montrer du prince son époux. Madame la Comtesse d'Artois a paru dans cette occasion, comme dans toutes les autres, fort indifférente, taciturne et d'un air d'ennui. Cette tournure déplaît ici à un tel excès que l'on se permet d'en faire une critique beaucoup trop libre, s'agissant d'une princesse de la famille Royale* ».

— « *Les Princes et les Princesses sont revenus une seconde fois au bal de l'Opéra le dimanche 6 de ce mois ; mais pour cette fois, leur marche a été moins cachée et, par conséquent, l'affluence de monde beaucoup plus considérable au théâtre. Il n'en est cependant pas résulté d'embarras et d'inconvénients, et Madame la dauphine, qui ne s'est point démasquée, soit par le choix des personnes auxquelles elle parlait, soit par les propos qu'elle leur tenait, s'est attiré tous les applaudissements et l'admiration dont le public s'empresse toujours à lui faire hommage*¹ ».

Marie-Thérèse ne trouva rien à objecter à Mercy, quand elle reçut le compte rendu de ces soirées : — « Je suis bien aise du succès du dernier carnaval² ».

Parmi les personnes à qui Marie-Antoinette adressa la parole, au premier de ces bals, le 30 janvier, se trouvait un jeune Suédois qui était arrivé en France quelques semaines auparavant.

Le Comte Axel de Fersen, fils du maréchal de camp Friedrich Axel de Fersen, naquit en 1755 et à l'âge de quinze ans fut envoyé

¹ *Marie-Thérèse et Mercy*, II, 108.

² *Ibid.*, II, 114.

par son père dans un voyage à travers l'Europe qui dura quatre ans. Ce voyage se termina à Paris, le 15 novembre 1773, et quatre jours après, il était présenté à la Cour de France. Entre cette date et le 17 janvier 1774, il alla à quatre des bals de la dauphine, aussi se connaissaient-ils déjà quand ils se rencontrèrent à ce bal de l'Opéra du 30 de ce même mois. — « *Madame la dauphine, écrivit Fersen dans son journal, me parla longuement sans que je la reconnaisse ; quand enfin elle se fit voir à tout le monde, chacun se groupa autour d'elle, aussi se retira-t-elle dans une loge¹.* »

Peut-on imaginer plus innocente aventure ; l'enfant de dix-huit ans trouvant très amusante cette conversation derrière le masque avec un jeune homme de son âge et riant de son étonnement, quand il découvrit qu'il avait parlé à la dauphine ? C'est seulement le jeu des mystifications qui fait l'agrément d'un bal masqué, et qui, si l'inconnue se trouve être une personne de sang royal, n'en devient que plus piquant.

Mais les succès de société de Marie-Antoinette n'étaient pas faits pour la rendre plus chère à ses belles-sœurs, incapables de rivaliser avec sa gaieté et la vivacité de son esprit. Peu à peu, les deux sœurs, s'ajoutant aux tantes, vieilles filles, en vinrent à former une véritable coalition de femmes toutes secrètement hostiles à la jeune dauphine. Ce n'était certes pas dans une famille unie que le sort l'avait fait tomber.

En outre, la Cour était divisée en factions, en guerre les unes avec les autres, représentées en 1770 par le parti du duc d'Aiguillon soutenu par Madame du Barry et celui du duc de Choiseul qui avait favorisé l'alliance franco-autrichienne de 1756 et négocié le mariage de la dauphine. Bien que petit, d'apparence quelconque et les cheveux grisonnants, Choiseul par son charme et son esprit alliés à une grande élégance de manière, était universellement populaire dans les salons et parmi les hommes de

¹ Klinckowstrôm, *Le comte de Fersen*, I, p. XCI.

lettres. — « *Jamais, dit le baron Gleichen, je n'ai connu un homme qui ait su répandre autour de sa personne la joie et le contentement autant que lui*¹ ».

Il était naturel que Marie-Antoinette toujours portée vers le côté joyeux de la vie, se soit sentie attirée par Choiseul, mais au-dessus de la simple attirance, il y avait une profonde gratitude envers l'homme qui s'était montré l'ami de son pays et avait fait d'elle la dauphine de France. Madame Campan avoue que Choiseul et son parti étaient, en fait, ses seuls amis.

Marie-Antoinette en vint très vite à détester franchement le duc de La Vauguyon, non seulement parce qu'il appartenait au parti anti-autrichien, mais aussi parce qu'elle le rendait responsable, non sans raison, des lacunes qu'offrait l'éducation du dauphin. Peu après son arrivée en France, le 15 juin 1770, Mercy répète à Marie-Thérèse un entretien qu'il vient d'avoir avec la dauphine : — « Son Altesse Royale me dit qu'elle était contente du dauphin, qu'elle attribuait sa timidité et sa froideur au genre d'éducation qu'il avait reçu, mais que d'ailleurs il paraissait avoir un bon caractère, qu'elle était intimement persuadée que le dauphin tenait au duc de La Vauguyon par habitude, par crainte, mais nullement par affection ni confiance, qu'au reste ce prince était si réservé sur le chapitre des gens qui l'entourent, que malgré plusieurs petites tentatives, elle n'avait jamais pu tirer de lui un mot de nature à éclaircir ses doutes² ».

Quelques semaines plus tard son opinion sur le duc était triomphalement justifiée par un amusant incident qu'elle raconte à sa mère.

— « *Pour mon cher mari, il est changé de beaucoup et tout à son avantage. Il marque beaucoup d'amitié pour moi et même il commence à marquer de la confiance. Il n'aime certainement pas Monsieur de La Vauguyon, mais il le craint. Il lui est arrivé une singulière histoire l'autre*

¹ Imbert de St-Amand, *Dernières Années du règne de Louis XV*, p. 16.

² *Marie-Thérèse et Mercy*, I, p. 13.

jour. J'étais seule avec mon mari, lorsque monsieur de La Vauguyon approche d'un pas précipité à la porte pour écouter. Un valet de chambre qui est sot ou très honnête ouvre la porte, et Monsieur le duc s'y trouve planté comme un piquet sans pouvoir reculer. Alors je fis remarquer à mon mari l'inconvénient qu'il y a de laisser écouter aux portes, et il l'a très bien pris¹». Cette enfant de quatorze ans n'était certainement pas une sotte.

Malheureusement pour Marie-Antoinette le parti contre Choiseul triompha, et le duc reçut la lettre de cachet suivante : — « Mon cousin, le mécontentement que me causent vos services force à vous exiler à Chanteloup, où vous vous rendrez dans vingt-quatre heures. Je vous aurais envoyé beaucoup plus loin, si ce n'était l'estime particulière que j'ai pour madame la duchesse de Choiseul dont la santé m'est fort intéressante. Prenez garde que votre conduite ne me fasse prendre un autre parti. Sur ce, je prie Dieu, mon cousin, qu'Il vous ait en sa sainte garde »².

L'exil de Choiseul fut un coup très dur pour Marie-Antoinette et un brillant triomphe pour ses ennemis. Privée de son meilleur soutien elle se trouva plus isolée que jamais ; toutefois sa nature optimiste lui vint en aide, et Mercy lui-même est obligé d'admettre que pendant les années de 1770 à 1774 elle ne commet aucun faux pas. Le vieux prince de Kaunitz, écrivant en 1771, déclarait quelle — « dirigeait sa barque avec sagesse sur une mer démontée »³.

Une mer en furie en effet, une mer de rivalités, de jalousies, et comme le dit Marie-Thérèse, de vraiment diaboliques intrigues, qui tenues en laisse jusqu'à la mort de Louis XV allaient maintenant briser leurs liens et se répandre avec fureur sur la tête de la jeune Reine.

¹ *Marie-Thérèse et Mercy*, I, p. 17.

² *Correspondance de Mme du Deffand et de Saint-Aulaire*. I, CXVI ; Lescure II p. 168.

³ *Joseph II et Mercy*, II, p. 390.

Déjà de méchantes langues avaient commencé à dénaturer ses actes. Au cours de la réception donnée à la Muette après la mort de Louis XV, on dit qu'elle avait ri au nez de quelques solennelles douairières venues pour faire leur visite de condoléances. Mme Campan explique ce qui arriva en réalité. Une des dames d'honneur de la Reine, la jeune marquise de Clermont-Tonnerre, fatiguée de cette longue cérémonie pendant laquelle elle devait se tenir debout derrière Marie-Antoinette, s'assit enfin sur le parquet et s'amusa à regarder à la dérobée entre les paniers de la Reine et de ses dames d'honneur, en faisant des espiègeries enfantines pour les faire rire. Marie-Antoinette qui jusqu'à ce moment avait conservé une grande dignité et montré beaucoup de respect pour les conventions, ne put réprimer un sourire qu'elle se hâta de dissimuler derrière son éventail, mais le mal était fait et le jour suivant une chanson prenait naissance avec ce refrain :

*Petite Reine de vingt ans,
Vous qui traitez si mal les gens,
Vous repasserez la barrière.
Laire, laire, laire lanlaire, laire lanla.¹*

Les pires ennemis de Marie-Antoinette se trouvaient dans sa propre maison. Les tantes mauvaises et les jalouses belles-sœurs, laissées à elles-mêmes, n'auraient peut-être pu lui faire grand mal ;

¹ Mme Campan, *Mémoires*, p. 94.

(NDE) : Mme Campan — Jeanne-Louise-Henriette Genest, 1752-1822, était une noble personne, mais sans aucun titre aristocratique, qui protégea toujours la Reine ; elle fut sa confidente, à la façon racinienne, parce que son admiration émerveillée pour la Reine, jusque dans ses malheurs était sa charge, nous dirions sa mission d'état.) Elle fut une éducatrice très-catholique auprès des enfants de Louis XV (lourde tâche !). On appréciera ses ouvrages sur les vertus chrétiennes. On lui doit des *Mémoires* émus sur la Reine qu'elle servit et pleura toujours et une abondante *Correspondance* avec la reine Hortense de Beauharnais.

malheureusement, elles étaient écoutées par des hommes dont la position officielle offrait toute facilité pour la diffusion de rumeurs malveillantes.

Car chaque puissance européenne avait un « œil » à la Cour de Versailles, un ambassadeur qui avait pour mission de collectionner les commérages et de les envoyer à son royal maître. Aucun « œil » n'était plus impartial à cet égard que celui de l'Angleterre ou aussi respectueusement sévère que celui de l'Autriche, et comparées aux dépêches modérées de Stormont et de Mercy, celles des autres ambassadeurs paraissent absolument indignes. S'abaissant aux formes les plus basses de l'espionnage, ils s'insinuent dans la vie privée du Roi et de la Reine, questionnent servantes et valets et racontent avec la plus grossière indécence ce qu'ils ont pu ou cru découvrir. Mais, tandis que l'ambassadeur d'Espagne Aranda, le plus impudent dans son langage, écrit sans malice aucune, les représentants de la Prusse¹ et de la Sardaigne se saisissent de la moindre histoire pourvu qu'elle soit au détriment de Marie-Antoinette.

Les deux princesses piémontaises — les comtesses de Provence et d'Artois — étaient ainsi pourvues d'un agent de publicité dans la personne de l'ambassadeur de Sardaigne, dans les oreilles duquel elles déversaient leur venin sur la belle-sœur détestée, et la comtesse de Provence usait astucieusement de cette voie vivante de communications. Les dépêches du comte de Viry, et plus tard du comte de Scarnafis, portaient à chaque ligne la preuve évidente de leur origine, et d'odieuses comparaisons étaient élevées entre la sagesse des princesses et leur prudence, et la, *légèreté* de Marie-Antoinette. Si seulement *elles* étaient à sa place, combien sages seraient les conseils qu'elles donneraient au Roi ! Et Viry osait déclarer que la comtesse de Provence cette femme ordinaire et stupide pour laquelle les Parisiens n'eurent jamais le plus petit intérêt, était maintenant devenue « l'Idole de la Nation ». Son salon

¹ (NDE) : Frédéric de Prusse est régicide dans l'âme. Il fera l'admiration de Bismark.

avec celui de Madame Adélaïde, devenaient ainsi de véritables laboratoires où s'élaboraient tous les *libelles* répandus ensuite par le canal des dépêches officielles, les on-dit indécents et licencieux, écrits uniquement pour souiller la personne de Marie-Antoinette.

Ainsi, dans cette maison divisée contre elle-même, la Monarchie se hâtait vers sa ruine.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE DE L'ÉDITEUR	3
PROLOGUE LA BOUGIE QUI S'ÉTEINT	9
CHAPITRE I UNE MAISON DIVISÉE CONTRE ELLE-MÊME	11
CHAPITRE II LA REINE S'ENNUIE	35
CHAPITRE III LA REINE S'AMUSE	55
CHAPITRE IV LA VISITE DE L'EMPEREUR	89
CHAPITRE V UN RÊVE DEVIENT RÉALITÉ	104
CHAPITRE VI TRIANON	124
CHAPITRE VII CAGLIOSTRO	141
CHAPITRE VIII UN MYSTÈRE D'INIQUITÉ	162
CHAPITRE IX MARIE-ANTOINETTE ET FERSEN	195
CHAPITRE X LA VISITE SECRÈTE DE FERSEN	222
CHAPITRE XI LA CONCIERGERIE.....	279
CHAPITRE XII LES DERNIERS JOURS DE LA REINE	304